

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

## ORDRE DU JOUR :

- 1. Elections des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales 2020**
- 2. Demande subvention DETR pour les travaux du pan sud de la toiture de l'église**
- 3. Commission communale des impôts directs CCID : désignation des commissaires**

Le vendredi dix juillet 2020, à 18 heures et demie le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur André MILOT, Maire.

Étaient présents : M. André MILOT, Eric PEYNOT, Mme Nadège DURAND, Mme Evelyne CABRER, Philippe VAN STEENKISTE, Mme Myriam CHATELIER, Jacques BOURDON, Mme Myrienne MORISSEAU

Était absente : Mme Nadège STRABA

A donné procuration : M. Jacques HERLAUT à M. André MILOT

Secrétaire de séance : Mme Nadège DURAND en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Adoption à l'unanimité du dernier procès-verbal de la réunion du 20/06/2020.

M. le Maire souhaite informer le Conseil Municipal des dossiers traités depuis la dernière réunion :

- Jurés d'assises :

Le tirage au sort de la commune parmi les 6 communes du district et des jurés de cette collectivité ont eu lieu le 6 juillet 2020.

La commune de Bagneaux a été retenue et 2 jurés d'assises ont été tirés au sort parmi la liste électorale de cette commune.

- DECI : 2 entreprises ont été contactées pour effectuer les travaux sur les points d'eau défectueux.

- la commission travaux se réunira le 22 juillet pour :

- les Brissots : travaux de la mare comme point d'eau incendie dans le but de protéger la population et les habitations en cas d'incendie

- Grange sèche : lors d'orage, l'eau ravine dans les habitations.

- Petit vaudeurs

- préparatifs de la journée du 14 juillet

- cimetière : 3 élus travaillent actuellement sur les relevés de plans et de concessions. Une commission spécifique cimetière sera créée au prochain Conseil Municipal de septembre.

- commission bois : suite à la coupe de bois à l'angle de la D905 (Arces-Cerisiers vers Beauciard), le bois sera coupé et mis en ballot par une société prochainement choisie. Puis le bois sera vendu à prix coutant, la commune ayant décidé de ne pas faire de bénéfice sur cette opération.

### **1. Elections des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales 2020**

Le Maire explique au conseil Municipal que conformément au décret n°2020-812 du 29 juin 2020, les électeurs sénatoriaux du département de l'Yonne sont convoqués, le dimanche 27 septembre 2020, afin de procéder à l'élection de 2 sénateurs de la série 2 dont le département de l'Yonne relève.

Ce décret établit aussi que les conseils Municipaux des communes de l'Yonne doivent obligatoirement se réunir ce jour pour désigner les délégués titulaires et suppléants.

Le Maire invite donc le Conseil Municipal à procéder à l'élection du délégué titulaire ainsi que des délégués suppléants qui doivent être au nombre de trois, en vue de l'élection des sénateurs.

Délégué titulaire élu : - M. André MILOT (à l'unanimité)  
Délégués suppléants élus : - M. Jacques HERLAUT (à l'unanimité)  
- M. Eric PEYNOT (à l'unanimité)  
- Mme Nadège DURAND (à l'unanimité)

### **2. Demande subvention DETR pour les travaux du pan sud de la toiture de l'église**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de restauration du pan sud de la toiture de l'église de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre du Patrimoine Bâti :

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide :

De solliciter au titre de la DETR 2020 une subvention au taux le plus large possible pour l'opération de restauration du pan sud de l'église de la commune, pour un montant prévisionnel de 67 146€ HT.

**3. Commission communale des impôts directs CCID : désignation des commissaires**

Le Maire expose qu'à la suite de la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il faut constituer la nouvelle CCID.

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, le Conseil Municipal doit proposer les noms de 24 contribuables.

Le maire présente la liste des 24 propositions de personnes appelées à siéger à la CCID.

DE BURGHGRAVE MARC	DE GOUVON SAINT CYR ANNE
FLEURIER PATRICE	MALMONTE CHARLES
FEVRIER CLAUDINE	GERBY PASCAL
CIROT RENE	OJEDA MICHEL
TOURNELLE DANIEL	HOCINE DAMIEN
MORISSEAU MYRIANNE	BLAIRE ARNAUD
BOURDON JACQUES	BLANCHON BERNARD
FROTTIER LOUISETTE	DUCOS JEAN
GUICHARD PATRICK	BELAIR JEAN PIERRE
LARRIVE JEAN PIERRE	CABRER PASCAL
DUMAS-PHILIPPE JOELLE	CARLI MARTIAL
COLAS-GIACOMUCCI DOMINIQUE	JOLY CHRISTIAN

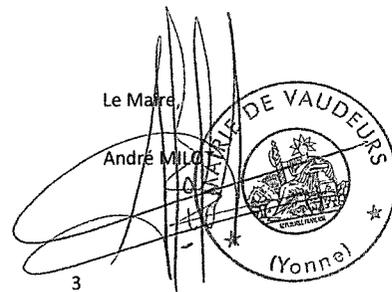
Entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité  
Accepte la liste présentée.

Prochains conseils municipaux :

- samedi 12 septembre à 9h30
- samedi 7 novembre à 9h30

Séance levée à 19H35

Le Maire,  
André MILLOU



3